

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE  
COMMUNE DE GINESTAS

N° D2022-08-02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département  
de l'AUDE

Arrondissement  
de NARBONNE

Domaine :

Administration  
Générale

Objet :

Travaux avenue de la  
Ginesto : demande  
de subvention

Nbre de conseillers

- en exercice	15
- présents	14
- votants	15
- absents	01
- exclus	

Convocation en date  
du : 19/09/2022

Affichage en date  
du :

Publication de la  
présente en date  
du :

**CERTIFIEE  
EXECUTOIRE  
PAR RECEPTION  
SOUS-PREFECTURE  
DE NARBONNE LE :**

**PAR PUBLICATION  
LE :**

**Séance du Conseil Municipal du 26/09/2022**

Le Conseil Municipal de la commune de Ginestas, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Georges COMBES.

Présents : COMBES Georges, LEDOYEN Anne-Sophie , BLANC Eric, GREGOIRE Annick, AGUAS Marie Line, TROCHON Marjolaine, MARTINEZ Christine, HAMMOUDI Bilal, ROCHETTE Justin, RANDRIAMANALINA Nalson, CRESSEND Laurent, PRIOLEAU Karine, CARDONA Delphine

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Absents : Lucie VIGNON

Empêchés :

Procurations : Lucie VIGNON à Georges COMBES

Secrétaire : TROCHON Marjolaine

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 octobre 2021 par laquelle le conseil a approuvé le projet de réfection de voirie de l'avenue de la Ginesto.

Il indique que la réalisation de ce projet a été reporté au prochain exercice soit 2023.

Il est donc nécessaire de se délibérer pour réactiver les demandes de subvention.

Il donne lecture de la précédente délibération :

« Monsieur le Maire indique au conseil que les travaux de réalisation du rondpoint de la déchetterie sont en cours.

La conséquence de cette création outre son impact très positif sur la sécurité des automobilistes aura pour effet l'augmentation du trafic routier sur la RD 326.

Cette augmentation de trafic routier nous oblige à sécuriser cette voie non pourvue de trottoirs piétonniers, puisqu'aujourd'hui bordée de part et d'autre de ruisseaux.

De plus il signale qu'une attention particulière sera apportée à l'aspect paysager dans le cadre environnemental de cette voie appelée à être l'entrée principale de la commune par la création du rondpoint.

La commune a missionné le bureau d'études Gaxieu pour effectuer les études nécessaires.

Il précise que ces travaux seront scindés en 2 tranches et se dérouleront sur 2 exercices comptables

Il présente au conseil le projet dans son ensemble et le détail estimatif qui s'élève à 1.397.000 € HT.

La première tranche : 847.000 € HT

La deuxième tranche : 550.000 € HT

Il indique que des demandes de financement pourront être déposées auprès de l'Etat et de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne »

Il propose le plan de financement suivant :

		1ere Tranche (2023)	2ème Tranche (2024)
DETR (30 %)	419.000 €	254.000 €	165.000 €
Le Grand Narbonne	300.000 €	150.000 €	150.000 €
DSIL	419.000 €	254.000 €	165.000 €
Fonds propres	259.000 €	189.000 €	70.000 €

Le conseil ouï l'exposé du Maire :

☒ Approuve le projet présenté ainsi que le plan de financement

☒ Autorise Monsieur le Maire a déposé auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DSIL une demande de subvention, ainsi qu'auprès du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération.

Fait et délibéré en séance le jour, le mois et l'an ci-dessus et ont, les membres présents, signés au registre. La convocation registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 du C.G.C.T.

Ginestas le 26/09/2022  
Georges COMBES  
Maire